Document généré le 24 avr. 2024 14:52

Séquences
La revue de cinéma

Les spectateurs humiliés

Léo Bonneville

Numéro 44, février 1966

URI : https://id.erudit.org/iderudit/4532ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (imprimé)
1923-5100 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Bonneville, L. (1966). Les spectateurs humiliés. *Séquences*, (44), 2–3.

Tous droits réservés © La revue Séquences Inc., 1966

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Les spectateurs humiliés

Avant de clore ses séances publiques, la Commission Laurendeau-Dunton a reçu un mémoire dont les journaux n'ont presque pas parlé. Et pourtant ce mémoire nous intéresse particulièrement. Saisi par les conditions discriminatoires faites aux Canadiens français, consommateurs de films dans les cinémas, le Comité de Culture cinématographique de l'Office catholique national des Techniques de diffusion a préparé un mémoire sur la façon dont les films sont présentés au public dans le Québec. Il y a dans ce mémoire des révélations révoltantes sur une situation qu'aucun pays du monde ne tolère. Après cela, on dira que les Canadiens français ne sont pas patients.

Que vous alliez à Montreux en Suisse, à Anvers en Belgique, au Caire en Egypte, aucun film n'est présenté, dans sa langue originale, sans sous-titres composés dans la langue officielle du pays. C'est de la plus élémentaire convenance. Et nous savons qu'à Montreux des sous-titres français et allemands accompagnent les films étrangers tandis qu'au Caire les films étrangers portent des sous-titres en arabe et en français. Chez nous, les Canadiens français doivent voir les films américains sans aucun sous-titre. Tant pis! Qu'ils sachent l'anglais. De plus — et jugez de cette incongruité — le mémoire mentionne des films **français**, sortis en primeur au Québec, en version anglaise, c'est-à-dire avec des dialogues en anglais. Voulez-vous des titres? **Vie privée, Le Ciel et la boue, La Loi, Les Félins,** etc. Et nous acceptons cette pratique en silence! Voyez-vous le dernier film d'Hitchcock présenté **en primeur** en français à Toronto ? Quel **tolle** de protestations nous entendrions !

Nous comprenons que des films comme **Les Parapluies de Cherbourg, Un Singe en hiver, La Baie des Anges, Pas Question le samedi,** etc. soient présentés en primeur (toujours) avec des sous-titres anglais pour satisfaire la minorité anglaise, mais pourquoi n'en fait-on pas autant avec **The Agony and the Ecstasy, Bunny Lake Is Missing, That Darn Cat, Do not Disturb,** etc. pour plaire à la majorité française? Les distributeurs, la main sur le porte-monnaie, doivent se dire que les Canadiens français voient ces films **quand même.** Comme ces films américains gardent l'affiche pendant des semaines, sans doute les Canadiens français, avides de connaître les nouveautés, se décideront-ils à aller les voir en primeur.

Ainsi il a fallu attendre, un an, deux ans pour voir des films comme **Charade, Un Monde fou, fou, fou, fou,** en français. Et l'on dira (encore) que les Canadiens français n'ont pas de patience. Nous savons qu'il y a déjà longtemps que ces deux films (nous pourrions en nommer d'autres) ont été présentés, en français, en France et en Belgique. Mais nous, Canadiens français perdus dans le nord américain, nous pouvons toujours attendre. Combien de temps encore? Savez-vous qu'un film comme **The Train** (version française) a traîné pendant des mois dans les voûtes du distributeur avant d'être offert à la clientèle française. Faut-il parler de discrimination ou de mercantilisme?

Quant aux films venant du Japon, de la Suède, de l'Italie, de l'Espagne, du Mexique, la version originale ne comporte ordinairement que des sous-titres anglais. Tous les films de Bergman n'ont (d'abord) été présentés qu'avec des sous-titres anglais. Les ciné-clubs qui veulent connaître les grands réalisateurs étrangers : Eisenstein, Bergman, Mizoguchi, Kurosawa . . . doivent recourir à des versions sous-titrées en anglais.

Chez nous, dans LA BELLE PROVINCE, où le français est la langue de la majorité, bien des films ne sont présentés que pour ceux qui connaissent l'anglais. N'y a-t-il pas là quelque chose d'intolérable? Allons-nous longtemps supporter cette situation inconvenante ?

Le mémoire à la Commission Laurendeau-Dunton demande que le gouvernement fédéral aide financièrement les distributeurs qui présenteront les films étrangers dans les deux langues officielles, dès leur sortie sur les écrans.

Ne faudra-t-il pas aussi que le gouvernement de la province de Québec fasse quelque chose pour hâter le changement de cette situation ?

Il est temps, plus que temps, de "civiliser" de nombreux distributeurs de films du Québec si nous ne voulons pas demeurer indéfiniment des spectateurs humiliés.

Léo Bonneville,

Directeur

P.S. On peut se procurer le Mémoire à la Commission Laurendeau-Dunton en s'adressant à l'Office catholique national des techniques de diffusion, 4635, rue de Lorimier, Montréal 34.